II.

SÉANCE DU 8 MAI 1926.

Président : M. E. Chatelain.

Membres présents. — MM^lles M. Alric, H. Andurand, M. Aubert, MM. E. Benveniste, H. Bernès, M^me A. Biancani, MM. H. Bléry, J. Bloch, A. Bourgery, M^me V. Bröndall, MM. V. Bröndall, M. Brondin, M^lle S. Burger, M^me A. Burger, MM. A. Burger, E. Chatelain, L.-M. Constans, E. Courbaud, M^lle M. Ducel, MM. R. Durand, A. Ernout, M^lles J. Ernst, R. Fournier, A. Freté, M. G. Gougenheim, M^lles E. de Grandmaison, A. Guillemin, E. Holl, C. La Maida, M. H. Lebègue, M^lle A.-M. Malingrey, MM. L. Malteste, J. Marouzeau, L. Mertz, L. Nougaret, Ch. Pagot, P. Perrochat, L. Pichard, M. Ponchont, M. Rouzaud, Ch. Samaran, M^lle A. Tachauer, M. J. Vendryes, M^me H. de Willman-Grabowska, MM. A. Yon, H. Yvon.

Communication du secrétaire.

M. Marouzeau signale que l'appel fait à la séance précédente en vue de la préparation d'une « Bibliothèque latine » a déjà été entendu. M. Estelrich, l'actif directeur de la *Fundacio Bernat Metge*, qui s'est révélé comme l'animateur de la Catalogne, espère pouvoir travailler avec l'un de ses collaborateurs à la réalisation de ce projet.

M. Estelrich, qui s'intéresse vivement aux publications de notre Société, se propose de participer d'une façon encore plus large à nos travaux de documentation. Il a promis au secrétaire son concours sans limite pour réaliser la Bibliographie annuelle internationale, dont le projet doit être soumis par M. Marouzeau à la prochaine session de la sous-commission de bibliographie déléguée par la Commission de coopération intellectuelle.

Communications inscrites à l'ordre du jour.

I. — M. A. Burger étudie la formation du parfait latin et le problème des formes « contractes ».

Les formes dites « contractes » du parfait en *-uī* posent un problème qui n'a pas reçu de solution satisfaisante. L'explication phonétique, supposant la chute régulière du *u* dans tous les cas (Juret, *Man. de phon. lat.*, p. 128 et suiv.), s'appuie sur des exemples ou peu sûrs ou qui peuvent s'interpréter d'une manière différente; les exemples contraires ne se laissent pas écarter sans arbitraire.

L'explication analogique la plus courante (cf. en dernier lieu Meillet-Vendryes, *Traité de gramm. comp. des langues class.*, p. 259) ne sup-

pose la chute phonétique du *u* qu'entre voyelles de même timbre, dans des formes comme *dēlērunt*, etc. Mais on ne voit pas que le petit groupe des verbes en *-ēre, -ēuī, -ētus*, aient joué un rôle dans l'histoire du parfait latin (au contraire du type en *-ēre, -uī, itus*); il n'est pas vraisemblable qu'une action analogique partant de ce groupe ait pu disloquer la flexion régulière *amāuī, -istī*, etc., l'unique type flexionnel du parfait latin. Au surplus, le point de départ n'est même pas établi sûrement : les formes dites « contractes » sont le seul exemple qu'on ait pu donner de la chute de *u* entre deux *e*.

La question reste donc ouverte et, malgré Solmsen (*Studien*, p. 176), il n'y a pas lieu d'écarter sans autre la possibilité de voir dans *amāstī*, etc., des formes sigmatiques plus anciennes que *amāuistī*, etc.

M. A. Burger se propose de compléter sa démonstration sur ce point dans une communication prochaine à la Société de linguistique.

M. Vendryes, en regrettant que M. Burger se soit borné à la partie négative de sa démonstration, note que les problèmes soulevés par lui sont parmi les plus difficiles à la fois de la phonétique et de la morphologie latines. Il rend hommage à l'audace dont fait preuve M. Burger en les reprenant et insiste sur la nécessité en pareille matière de se mettre en garde contre la tendance à chercher des explications trop simples à des faits linguistiques complexes, comprenant des habitudes de prononciation et de graphie d'époques variées et représentant souvent des différences de genres littéraires ou de milieux sociaux.

M. Marouzeau reconnaît que l'argumentation de M. Burger, en substituant à une théorie phonétique contestable une hypothèse difficile à contrôler, semble ne faire d'abord que déplacer la difficulté; mais il signale que l'explication nouvelle aurait, entre autres avantages, celui de mieux rendre compte de divers faits de langue restés obscurs jusqu'ici, en particulier de la répartition et de la valeur stylistique des formes dites contractes dans les textes littéraires. Il y a lieu d'attendre la suite de la démonstration de M. Burger pour se prononcer sur la théorie proposée, qui pourrait être grosse de conséquences.

II. — M. A. Yon, après s'être concerté avec M. A. Yvon, et en liaison avec les observations présentées par M. Marouzeau dans cette *Revue* (p. 29-31), amorce une discussion sur la nomenclature grammaticale.

La nomenclature officielle instituée par un arrêté ministériel du 25 juillet 1910 a été faite en vue de l'enseignement de la grammaire française. Mais le rapporteur en supposait l'application à l'enseignement des autres langues et en particulier du latin, sans régler aucune des difficultés que cette application peut soulever.

Personne ne conteste qu'il faille se servir pour l'enseignement du latin de la nomenclature en usage pour l'enseignement du français. Cette no-